# **Compte rendu Réunion Conseil Municipal du**

lundi 16 décembre 2019

redacteur: Michel Chaux

#### I Participants:

<u>Présents</u>: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, Véronique Dallery, Michel Chaux, Bruno Pilonchery, Guy Farget, Jean-Louis Fafournoux, Sandy Goutorbe, Viviane Brunet.

Absent excusé: :

#### Il Points abordés:

#### 1 P\*oint sur le local commercial

Les prélèvements amiante ont été réalisés. 2 prélèvements par piece. Attentes résultats.

Le permis de construire a été déposé le 16 décembre 2019. Compter un délai d'instruction de 4 mois.

Nouveau point avec architecte en Janvier. L'appel d'offre sera réalisé en Mars. Période de consultation de 3 semaines.

Nous sommes en phase avec la planning initial de l'AMO. Le chantier devrait débuter en Juin.

## 2 Validation Devis Volet Roulant Ecole

Le Conseil valide un devis de 700 € HT de la Sté Goutorbe Cyril pour pose d'un volet roulant sur la porte d'entrée de l'école.

Le but est d'assurer une meilleure protection thermique dans le hall d'entrée.

# 3 Validation Devis pour installation d'un Parcours de Santé à La Plagnette.

Présentation par Guy Farget des devis d'installation.

Parcours de Santé autour de l'Etang de La Plagnette , 11 ateliers, Devis 5190 € HT

Parcours Mesuré du Terrain de Sports à l'Etang de La Plagnette, 14 panneaux signalétique double face, Devis 1209 € HT

Travaux de pose: Devis de 2800 € HT

Le Conseil préconise de contacter la société Goutorbe pour identifier une entreprise de pose du matériel spécialiste de ce genre de travaux.

Le Conseil valide les devis d'achat du matériel pour Parcours Santé et Parcours Mesuré.

## 4 Participation de la commune pour la course cycliste "Tour du Roannais" du 5 juillet 2020.

Le CR4C organisateur du Tour du Roannais souhaite retenir notre commune pour la dernière étape de cette competition. Celle-ci aura lieu le 5 juillet 2020 coniointement à la fête patronale.

Le Comité des Fêtes a donné son accord pour intégrer cette manifestation dans le cadre des festivités qu'il va organiser.

Une réunion de préparation a eu lieu le 14 décembre entre le CR4C, le Comité des Fêtes et la municipalité.

La commune participera financièrement à l'organisation de cet évènement . La participation financière demandée par le CR4C est de 10 500 € . Cette somme sera partagée entre la commune de Noirétable, la Casino de Noirétable et la commune des Salles. Le Conseil valide une première base de 3000 €. Une participation de la CCPU sera sollicitée.

Un évènement spécial sera organisé au Casino de Noirétable le 22 juin à 19h pour marquer le lancement de cette épreuve sur notre territoire. Les membres de la municipalité sont invités.

# 5 Vote sur le renouvellement de la Convention avec l' Ecole St Charles.

Suite à une demande exprimée par le parents d'élèves de l'école publique, le Conseil est amené à se prononcer sur le renouvellement de la convention en cours qui a été signée en 1995.

Pour rappel, le montant par élève est débattu chaque année en Conseil Municipal et peut être revu à la hausse ou à la baisse dans le cadre des limites fixées par la convention

La base actuelle retenue par le Conseil s'appuie sur le coût moyen de fonctionnement d'un élève du primaire dans notre département soit actuellement 434 € par élève. Les communes voisines de Noirétable et St Julien attribuent un montant par enfant de 400 €.

Le vote est organisé à bulletin secret sur la question suivante:

"La commune de Les Salles doit elle reconduire la convention établie en 1995 avec l'Ecole St Charles ?"

Bruno Pilonchery ayant décidé de ne pas participer au vote, 9 votants se sont exprimés avec les résultats suivants:

Oui: 6 voix Non: 2 voix Blanc: 1

La convention de 1995 est donc reconduite.

Le montant de la participation de la commune pour 2020 sera décidé en Conseil Municipal lors de l'établissement du budget.

## 6 Questions & infos diverses

Le Bulletin Municipal 2020 sera distribué du 18 au 20 decembre.

Les colis CCAS seront distribués samedi 21 decembre.

La remise du colis de Noel aux employés municipaux aura lieu le 23 decembre à 16h00 Maison Associations.

Ordures Ménagères, pas d'augmentation de tarif en 2020. Distribution prochaine du calendrier de ramassage et de stop pubs.

La cérémonie des voeux de la municipalité aura lieu le dimanche 12 janvier à 11h.

La livraison du matériel pour adressage (plaques et numeros) est prévue le 9 janvier.

Rencontre mercredi 18 decembre à 18h en mairie avec un nouveau candidat pour la gestion du Domaine de la Plagnette.

La Galette des Rois aura lieu le 1er Fevrier. animation Romain Voisset.

Participation de notre commune à l'opération Loire Propre le 7 mars, pilotage Lydie Faye.

Le secretariat de mairie sera fermé du 24 au 31 décembre.

Prochaine réunion adjoint : Vendredi 10 janvier 2020 à 19h00- Salle des Fêtes, préparation cérémonie voeux. Prochaine réunion Conseil Municipal : Vendredi 24 Janvier 2020 à 20h.